



WESHARE WECARE

**GUIDE DE COHABITATION SOLIDAIRE
INTERGÉNÉRATIONNELLE &
INTERCULTURELLE**

Un guide pratique, avec des outils méthodologiques, des bonnes pratiques et des écueils à éviter, pour aider toute personne ou institution à mettre en place avec succès un programme de cohabitation intergénérationnel et interculturel en Europe. Nous souhaitons produire ici un document clair, utile et pratique.

TABLE DES MATIERES

Index

3	0. Introduction. Pourquoi ce guide et comment l'utiliser
5	1. Structure et équipement nécessaires pour mettre en place un programme
7	2. Partenaires clés d'un programme
11	3. Cadre légal à prendre en compte
14	4. Diffusion et communication du programme
18	5. Réception des candidatures, sélection des participants
21	6. Présentation d'un binôme
24	7. Suivi de la cohabitation et accompagnement
26	8. Fin d'une expérience de cohabitation
29	9. Évaluation d'un programme de logement intergénérationnel
31	10. Modes de gestion et de financement du programme
34	11. 10 conseils pour seniors et étudiants internationaux

0

INTRODUCTION

POURQUOI CE GUIDE ET COMMENT L'UTILISER ?

Ce guide se veut un document qui compile les bonnes pratiques et les ressources nécessaires à la mise en place d'un programme de cohabitation intergénérationnelle. Il s'agit avant tout d'un document utile et pratique, basé sur l'expérience de différentes organisations ayant une grande expérience dans la gestion de programmes de cohabitation intergénérationnelle dans différents pays européens.

Au fil du temps, dans le cadre du projet [WeShareWeCare](#), nous avons appris, nous avons progressé, et nous savons comment faire pour qu'un programme de cohabitation intergénérationnelle fonctionne bien. Ce guide sert de base à ceux qui souhaitent en lancer un. Vous y trouverez des informations, des bonnes pratiques, des ressources et des partenaires utiles, des contacts et des exemples pour vous guider et vous permettre de réussir plus facilement cette aventure.

Il existe une caractéristique commune à tous les programmes de cohabitation intergénérationnelle qui fonctionnent bien : ce sont des programmes vivants, "sur mesure", qui s'adaptent nécessairement à la réalité locale où ils sont développés et aux particularités des personnes qui y participent. Tant qu'ils auront cette capacité d'adaptation aux personnes, chaque cohabitation étant unique, ils auront plus de chances de réussir et d'atteindre tout le potentiel que la cohabitation intergénérationnelle peut développer chez les personnes qui décident de vivre ensemble.

Cependant, il existe une structure minimale nécessaire, des partenaires avec lesquels il faut compter, et une multitude de considérations et de processus que l'expérience nous a appris. C'est ce que nous avons l'intention d'offrir : les sentiers battus le long desquels chacun peut commencer son propre voyage, à sa façon. Nous espérons qu'ils vous seront utiles et qu'ils vous encourageront à vous joindre à cette aventure qui consiste à rapprocher les personnes, les générations et les cultures afin de parvenir à une société plus inclusive et plus sûre pour tous. Le mieux est parfois l'ennemi du bien. Ne vous arrêtez pas dans votre projet par manque de certitudes. Le chemin se fait en marchant. Il est bon de laisser les choses se faire.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET INTERCULTURELLE ?

Un programme de cohabitation intergénérationnelle soutient et encourage des personnes de différentes générations à vivre ensemble dans la maison de l'une d'entre elles, en se soutenant et en s'aidant mutuellement, en partageant des expériences et des connaissances, et en construisant une relation durable et enrichissante pour les deux parties. Il facilite et accompagne l'accord privé entre deux personnes qui décident de vivre ensemble pour s'aider et s'enrichir mutuellement dans cette relation.

Il s'agit d'un programme basé sur la solidarité, sur l'intérêt des deux parties à s'aider et à se soutenir mutuellement, avec la conviction que chacune des personnes a beaucoup à offrir et à gagner de cette relation. Il peut s'agir d'un accord plus ou moins détaillé, plus ou moins strict, mais il peut aussi s'agir simplement d'un cadre approprié pour construire une relation unique de cohabitation, jour après jour, dans le seul but de servir les deux parties, afin qu'elles préfèrent continuer ensemble plutôt que séparément.

Normalement, ces programmes sont destinés à des personnes âgées, qui fournissent normalement le logement où vivre, et des jeunes (étudiants internationaux, travailleurs, jeunes professionnels...) en situation de mobilité, qui vivent temporairement avec la personne qui offre le logement. L'intergénérationnel sera souvent enrichi par l'interculturel, puisque des personnes de cultures, de croyances et de projets de vie différents se côtoient.

Il ne s'agit ni d'une location, ni d'un commerce, ni d'un programme de logement gratuit pour les jeunes. C'est un programme basé sur la solidarité entre les générations et l'entraide. Il n'y a pas de prix en échange de cet accord, bien qu'il puisse y avoir une compensation versée au senior par le jeune pour les dépenses liées à l'utilisation du logement.

Ce montant ne sera jamais sous forme de loyer, sera en tout cas inférieur au prix du marché, et ne doit pas être la motivation principale de la vie commune. Dans certains cas, des frais de participation peuvent aussi être demandés pour soutenir la durabilité du programme et les coûts de son fonctionnement.

QUI PEUT LANCER UN PROGRAMME DE COHABITATION ? INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

Toute personne ou organisation, publique ou privée, ayant la vocation de le faire, peut mettre en place un programme de cohabitation intergénérationnelle. Cependant, en fonction de la taille du programme et du nombre de cohabitations qu'il gère chaque année, il faudra une organisation, une structure et des ressources plus importantes pour le gérer correctement. Dans tous les cas, le gestionnaire du programme doit avoir un cadre juridique bien clair.

L'expérience en Europe et dans le monde nous montre que les programmes de cohabitation intergénérationnelle, très similaires dans leur fonctionnement et leur nature, sont gérés par des individus, des organisations privées et des organisations publiques. Beaucoup d'entre eux sont gérés par des associations privées à but non lucratif, mais aussi par des universités, par les services sociaux d'une municipalité ou d'un gouvernement local ou par des particuliers.

La personne qui met en place et gère un programme de cohabitation intergénérationnelle aura besoin d'un certain nombre de partenaires et d'alliances avec d'autres entités et organisations qui peuvent contribuer à la réussite du programme.

1

STRUCTURE ET ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES A LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME

RESPONSABLE

Au minimum, nous considérons qu'un chef de projet ou un coordinateur est nécessaire pour la bonne gestion du programme. Le soutien d'un département ou d'un professionnel de la communication pour la diffusion du programme est également un aspect très important.

L'expérience montre qu'une personne travaillant à temps plein peut gérer un programme d'environ 40 à 70 binômes par an, en fonction du soutien dont elle dispose en matière de communication, de financement et de partenariat.

ESPACE PHYSIQUE OU BUREAU

Bien que cela ne soit pas indispensable, et que l'on puisse mettre en place un programme sans avoir de bureau ou d'espace physique de référence, le mieux est d'avoir un espace physique, avec un téléphone, un ordinateur et internet, qui nous donne de la visibilité et qui soit un lieu de référence pour les personnes qui participent au programme. Un lieu pour appeler, visiter, informer et interviewer les personnes intéressées par le programme, et pour rencontrer et coordonner le reste des partenaires clés du programme. C'est aussi un endroit pour créer un sentiment de communauté parmi ceux qui participent à un programme de cohabitation intergénérationnelle.

En général, ce sera le lieu de rencontre et d'information des parents de la personne âgée, de la personne âgée elle-même, des jeunes et de leurs parents intéressés par la participation au programme. Il est très utile d'effectuer les entretiens responsables nécessaires dans le cas des jeunes. Dans le cas des seniors également, bien qu'il soit souvent conseillé de réaliser ces rencontres et évaluations au domicile du senior, ce qui nous permettra de faciliter leur participation en rendant le programme plus accessible à certains profils ayant des difficultés à se déplacer, ainsi que de connaître et d'évaluer le domicile et la chambre que le senior met à disposition pour la cohabitation.

ESPACE WEB ET ÉQUIPEMENT

Il est important de disposer d'un site web du programme, où les utilisateurs potentiels peuvent trouver toutes les informations initiales sur le programme, les documents, les coordonnées, les partenaires clés, etc. Une base de données de base ou un CRM (Customer Relationship Management) est suffisant pour gérer le programme, un ordinateur, une imprimante, un téléphone, seront utiles. Un gros investissement en équipement et matériel n'est pas nécessaire pour la bonne gestion d'un programme de cohabitation intergénérationnelle.

- Des personnes de différentes générations vivent ensemble, se soutiennent, s'entraident et construisent une relation durable et enrichissante pour les deux parties.
- Il s'agit d'un programme basé sur la solidarité entre les générations et l'entraide.
- Il est intergénérationnel et interculturel car il encourage les personnes d'âges et de cultures différents à vivre ensemble.
- Tout le monde, un individu ou une organisation, peut gérer un programme de cohabitation intergénérationnelle.
- Des partenariats et un minimum de ressources humaines et économiques sont la clé de son succès.



SOLIDARIOS

Convive



1toit2ages



Cohabilis



Fundació Roure

Viureiconviure

2

LES PARTENAIRES CLÉS D'UN PROGRAMME

L'ORGANISME QUI GERE LE PROGRAMME

C'est l'organisation qui est responsable de la gestion du programme. Il peut s'agir d'un individu, d'une association ou d'une institution publique. Il a la charge de tout ce qui concerne la gestion du programme : son élaboration, son suivi et son évaluation. Dans tous les cas, il doit avoir un cadre juridique.

Les organisations sans but lucratif, telles que les associations, les fondations, les coopératives, les entreprises sociales, les universités et les institutions publiques, sont les plus courantes.

PARTENAIRES CLÉS POUR LA DIFFUSION DU PROGRAMME

● **Municipalités, autorités locales, services sociaux pour les personnes âgées :**

Il est important d'avoir comme partenaire ou allié les autorités locales du territoire, et plus particulièrement ses services sociaux pour les personnes âgées, s'ils existent. Ils sont essentiels pour avoir le soutien des services publics pour les personnes âgées dans la ville où est lancé le programme. Ils assurent l'institutionnalisation du programme. Ils sont un acteur clé dans la diffusion du programme auprès des personnes âgées, notamment auprès des plus vulnérables. De bons liens avec les services sociaux publics sont essentiels pour atteindre les personnes âgées. Sans eux, le programme ne peut réussir. Il faut garder à l'esprit que c'est un programme qui n'est pas pour tout le monde, et que tout le monde ne décide pas d'y participer. Disposer d'un grand nombre de personnes âgées intéressées est la clé de la réussite du programme. Et l'un de ses plus grands défis.

● **Services et entreprises de soins sociaux et de santé pour les personnes âgées, publics ou privés :**

Aujourd'hui, et de plus en plus, de nombreuses entités et organisations publiques et privées collaborent avec le secteur public dans la prise en charge de nos aînés. Les organisations qui fournissent des services tels que des résidences, des centres de jour, des centres pour personnes âgées, des services de soins à domicile ou de téléassistance, offrent leurs services à un grand nombre de personnes âgées qui ont besoin de soutien ou d'aide. Cela en fait des alliés essentiels pour faire connaître nos projets auprès de leurs utilisateurs potentiels. Sans un coût très élevé, une relation correcte de coopération et de référencement avec ces services et organisations permettra à nos programmes d'être connus par un nombre très important d'utilisateurs potentiels. Il s'agit d'une relation gagnant-gagnant. Votre programme n'entre pas en concurrence avec ces services. Il les complète, retarde leur besoin et les soulage d'utilisations non essentielles.

Associations ou organisations de seniors ou de jeunes et étudiants :

Toute organisation ou association de seniors et/ou de jeunes, ayant une présence et un contact avec les seniors et les jeunes, sont des alliés essentiels pour la diffusion du programme. Il faut que le programme soit connu par le plus grand nombre de seniors et de jeunes susceptibles d'être intéressés par les services proposés.

Parmi les personnes âgées, les associations de seniors, de retraités, sportives, culturelles, destinées aux seniors, sont celles qu'il faut rechercher. Partout où il y a des seniors qui sont des utilisateurs potentiels du programme, nous devrions y proposer notre service : clubs de voyage, universités pour seniors, programmes de bien vieillir, associations de retraités, etc...

Chez les jeunes ou les étudiants, les associations de jeunesse, sportives, culturelles ou d'étudiants internationaux sont également très importantes.

Cependant, l'expérience nous montre qu'il est plus difficile d'atteindre les personnes âgées que les jeunes, il est donc important d'accorder une attention particulière à la manière d'atteindre les premières.

Les familles des personnes âgées peuvent également constituer un groupe à atteindre. Souvent, ce sont les proches des personnes âgées, en particulier ceux qui sont plus seuls et plus vulnérables, qui sont intéressés par le programme en tant que soutien possible pour leur parent.

Universités, écoles, académies :

Dans la plupart des programmes de cohabitations intergénérationnelles, ce sont de jeunes étudiants en situation de mobilité qui participent et qui s'installent dans une ville ou un pays différent de celui où ils vivent habituellement, pour poursuivre leurs études, leurs stages ou leur premier emploi.

Il s'agit d'un profil très approprié pour le programme. De nombreux jeunes ont besoin de résoudre leurs besoins en matière de logement ou d'hébergement dans la ville où ils s'installent, afin de pouvoir poursuivre leurs études ou leur développement professionnel de manière indépendante. En outre, l'aspect interculturel et intergénérationnel du programme peut aider les universités dans leur tâche d'intégration des étudiants internationaux dans la communauté locale.

Les accords de collaboration et de coopération avec ce type d'entités, universités, centres d'enseignement supérieur, centres de formation professionnelle, entreprises locales, sont très importants pour diffuser notre programme auprès des jeunes.

📌 Médias, réseaux sociaux, influenceurs, ambassadeurs du programme :

La communication et la diffusion du programme sont un aspect essentiel de son succès. Ce n'est qu'en le faisant connaître et en suscitant la confiance des utilisateurs potentiels que nous aurons les candidats nécessaires pour construire une bonne relation de cohabitation. Nous devons avoir une stratégie de communication claire, avec des messages définis pour chaque public cible et pour chaque canal de diffusion. Nous devons les avoir comme alliés. Apparaître dans les médias, télévision, radio, internet est obligatoire. Une bonne stratégie sur les réseaux sociaux, avec des leaders d'opinion ou des "influenceurs" dans la communauté pour nous aider à faire connaître notre projet, sera également nécessaire.

Et n'oubliez pas que les gens s'intéressent surtout à ce qui arrive aux autres. L'implication des membres de votre communauté, qui racontent leur expérience à la première personne, est essentielle pour créer la confiance et rendre le programme attrayant.

PARTENAIRES CLÉS POUR LE FINANCEMENT DE NOTRE PROGRAMME

Le financement de notre programme peut être assuré par le versement d'une cotisation des participants, par un financement venant de fonds publics ou privés, ou par les deux, avec des contributions des deux côtés. Occasionnellement, il peut être financé par crowdfunding, pour son démarrage, ou pour son extension.

Il convient de mentionner que la responsabilité sociale des entreprises privées, les fondations, l'administration publique responsable des politiques et programmes sociaux ou les universités peuvent être des acteurs qui collaborent à la viabilité économique du programme par le biais de subventions ou d'accords. Conformément à leurs intérêts et à leurs engagements en matière de politique sociale et de soins aux personnes âgées, la cohabitation intergénérationnelle est une solution efficace, bon marché et rentable pour répondre aux besoins de nos aînés et de nos jeunes, et donc susceptible d'être financée et soutenue.

AUTRES PARTENAIRES CLÉS

- 📌 D'autres **acteurs du domaine universitaire et/ou scientifique** peuvent nous aider sur des questions telles que l'évaluation de l'impact de notre programme. Il peut être très utile de faire appel à des universités et à des cabinets de conseil pour nous aider à mettre en place un bon système de suivi, des méthodes de collecte de données et des indicateurs qui nous permettront d'évaluer notre programme.

- Les volontaires sociaux** sont également un partenaire très important qui peut nous aider dans la diffusion, le suivi et le soutien des cohabitations. Il s'agit de personnes qui, par le biais du volontariat, visitent les appartements pour voir comment ils se portent, maintiennent un contact régulier avec eux, etc.... Cela peut nous permettre d'effectuer un meilleur suivi qui complète le suivi nécessaire qui devrait toujours incomber à l'organisation gestionnaire. Certaines informations peuvent nous parvenir plus facilement grâce au contrôle de tiers extérieurs à l'organisme gestionnaire. En effet, il y a parfois des aspects ou des questions dont les participants parleront plus facilement à des tiers qu'à l'organisation, soit parce qu'il s'agit de questions qui affectent notre propre fonctionnement ou notre équipe, soit parce qu'ils pensent que nous en parler pourrait affecter leur participation au programme.

Gestion du programme

Autres acteurs clés

Pour la diffusion :

- Municipalités, autorités locales, services sociaux pour les seniors
- Associations / organisations de seniors
- Associations ou organisations de jeunes ou d'étudiants
- Universités, écoles, académies
- Médias, réseaux sociaux, influenceurs

Pour le financement :

- Contribution des participants frontaliers
- Institutions publiques
- Politiques publiques sociales
- Fondations
- Entreprises privées
- Solutions de microfinancement

Autres acteurs :

- Acteurs académiques et scientifiques de terrain (évaluation, enquête, suivi)
- Bénévoles

3

CADRE JURIDIQUE A PRENDRE EN COMPTE

- Cadres juridiques de chaque pays
- Autres aspects à prendre en compte (protection des données, assurance, casier judiciaire)
- Importance d'une charte (charte éthique/sociale) : pourquoi et que faut-il inclure ?

COMMENT ENCADRER JURIDIQUEMENT UN PROGRAMME DE COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

Au niveau européen, chaque pays possède son propre cadre juridique qui peut affecter ou réglementer, dans une plus ou moins grande mesure, la cohabitation intergénérationnelle.

La France est le seul pays à disposer d'un cadre juridique spécifique à la cohabitation intergénérationnelle solidaire (LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018, article 117).

En général, la législation sur la propriété et celle qui réglemente les baux est celle qui peut le plus affecter la cohabitation intergénérationnelle, et donc celle à laquelle nous devons prêter une attention particulière. Souvent, sa réglementation porte sur la question de savoir s'il s'agit d'une cohabitation +63 sous la formule de la gratuité ou dans lequel une certaine contrepartie économique entre les parties entre en jeu.

Une bonne compréhension du cadre juridique au niveau national et local est essentielle pour s'assurer que la cohabitation intergénérationnelle ne porte pas atteinte aux droits des colocataires et des propriétaires. Par exemple : du point de vue fiscal, du point de vue de la perception de prestations ou de subventions, en cas d'accident, etc...

Avec ce qui précède, on définit ce qui suit

- le type de document à signer entre les parties (par exemple, accord, convention ou contrat),
- le type de règlement qui le régit (et s'il influence par exemple la durée maximale de la colocation, le montant qui peut être demandé, la taille de la pièce, etc.)
- et donc les clauses minimales qui devront être incluses.

QUELLES SONT LES AUTRES CONSIDÉRATIONS JURIDIQUES A PRENDRE EN COMPTE LORS DE LA PROMOTION DE LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ?

- **Protection des données :** dès que vous commencez à avoir les coordonnées des personnes (seniors et/ou jeunes), il est essentiel d'établir un fichier de données sécurisées.
- **Assurance :** nous recommandons, en tant qu'organisation, d'avoir au moins une assurance qui couvre la responsabilité civile des deux cohabitants en cas d'accident. En ce qui concerne les dégâts qui pourraient se produire dans le logement (inondation, incendie...) et qui pourraient affecter la personne âgée et/ou le jeune, vérifiez le cadre légal dans votre pays.

Dans certains pays, il sera obligatoire pour les deux partenaires de souscrire une assurance. Dans d'autres, il n'y a pas d'obligation, vous pouvez donc décider de laisser la responsabilité à chacun, ou l'exiger afin de prévenir tout risque dans le cadre de votre arrangement.

- **Autre:** en fonction du profil que vous définissez pour votre organisation et des personnes avec lesquelles vous allez travailler, la liste des critères à respecter peut comporter davantage d'aspects juridiques ou d'autres types d'exigences formelles (par exemple, si vous allez inclure des personnes en situation de vulnérabilité, des personnes ayant des besoins particuliers, etc.)

LE CONTRAT DE COHABITATION : BASE ÉTHIQUE ET JURIDIQUE

Une fois que vous avez analysé le cadre juridique et que vous êtes au clair sur les critères qui encadrent la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle que vous allez promouvoir, vous pouvez préparer le document à signer entre le senior et l'étudiant.

Ce document, qui est un contrat ou une convention d'hébergement, doit également inclure une description du programme et détailler les règles de la cohabitation. Il peut également inclure dans son texte, ou en annexe, une charte définissant les principes et les valeurs de la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle.

Tout ce qui précède est très important, car il clarifie les conditions de la cohabitation et les engagements de chacune des parties, afin d'éviter les malentendus et de prévenir les conflits potentiels.

Des exemples de points pertinents d'un accord de cohabitation ou d'un arrangement de cohabitation sont donnés à la section 6.

- Chaque pays possède son propre cadre juridique qui peut affecter ou régler la cohabitation intergénérationnelle.
- Une bonne compréhension du cadre légal au niveau national et local est essentielle.
- La législation sur la propriété et celle qui régit les baux sont celles qui peuvent le plus affecter la cohabitation intergénérationnelle.
- La protection des données et les assurances sont d'autres considérations juridiques à prendre en compte.
- Un accord de cohabitation doit être signé, clarifiant les conditions de la cohabitation et les engagements de chacune des parties.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[!\[\]\(b3131996c2d47980618867ba93d92313_img.jpg\) *Developing intergenerational & intercultural homesharing \(Anglais\)*](#)

4

DIFFUSION ET COMMUNICATION DU PROGRAMME

Dans un programme de cohabitation intergénérationnelle, la diffusion du programme est essentielle, surtout au début. La possibilité de développer et de maintenir le programme dans le temps dépend, dans une large mesure, de la communication et de la diffusion du programme. Nous devons nous assurer que le programme est connu dans la zone où nous allons le développer, qu'il est visible ; nous devons expliquer en quoi il consiste, lever les doutes sur son fonctionnement, et nous devons générer la confiance dans le programme, la sécurité pour y participer.

Mais une campagne de lancement n'est pas suffisante. De nombreuses personnes connaissent peut-être déjà le programme et ses avantages, mais elles ne prennent souvent pas immédiatement la décision d'y participer. Nous devons maintenir la communication et la diffusion du programme dans le temps, afin que, le moment venu, cette personne en ait connaissance et envisage d'y adhérer.

Lors de la mise en place d'un programme, des ressources pour la communication et la diffusion doivent être disponibles. Il est important d'avoir un plan de communication qui réponde au moins aux questions suivantes :

- Quels sont les publics cibles que nous voulons atteindre ?
- Quels sont les partenaires clés qui peuvent m'aider à diffuser le programme ?
- Quels sont les messages clés pour atteindre les personnes âgées et/ou les jeunes ?
- Quels canaux de communication dois-je utiliser à un moment donné ?

QUELS SONT LES PUBLICS CIBLES QUE NOUS VOULONS ATTEINDRE ?

Nous devons avoir un profil clair et bien défini des participants à notre programme de cohabitation intergénérationnelle (voir la section sur le profil des participants). Normalement, les participants à un programme de cohabitation intergénérationnelle sont des personnes âgées qui proposent de partager leur maison, et des jeunes en situation de mobilité qui sont prêts à vivre avec une personne âgée. Plus nous aurons défini le profil de ces deux groupes (âge, situation économique, solitude ou non, étudiants ou non, etc.), mieux nous pourrions définir nos messages, nos canaux et nos partenaires pour les atteindre.

D'autres publics liés aux deux principaux mentionnés ci-dessus sont les familles des seniors et des jeunes, ainsi que les associations, entités et organisations auxquelles ils participent ou auxquelles ils adressent des activités ou des programmes. Il est important qu'ils soient également au courant de notre programme, en raison de leur capacité à atteindre les jeunes et les seniors.

QUELS SONT LES PARTENAIRES CLÉS QUI PEUVENT M'AIDER A DIFFUSER LE PROGRAMME ?

Outre les familles des principaux acteurs, d'autres partenaires peuvent m'aider à diffuser le programme.

Dans le cas des **personnes âgées**, les institutions et services publics et privés de soins sociaux et de santé pour les personnes âgées sont essentiels pour la diffusion du programme. Ils sont en contact avec des milliers de personnes âgées dans votre ville, qui sont des utilisateurs de leurs services. Nous devons établir des alliances avec eux pour informer ces personnes âgées de la possibilité de participer au programme, et pour détecter des cas et des profils de personnes âgées intéressées par le programme, qui peuvent nous être adressés.

Exemples : Services sociaux d'aide aux personnes âgées, programmes de prévention de la solitude, centres de santé, centres de jour, soins à domicile, téléassistance.....

Il existe aussi souvent des entreprises, associations, fondations.... qui orientent leur activité vers les seniors, ou auxquelles les seniors participent. Nous pouvons établir des alliances avec elles pour diffuser le programme auprès de leurs membres ou usagers : universités pour personnes âgées, plateformes de représentation et de défense des personnes âgées, clubs de voyages, de loisirs et de culture, associations de personnes âgées ou retraitées, associations sportives, entreprises, pharmacies, commerces de proximité, coiffeurs, etc...

En ce qui concerne les **jeunes**, les universités, les plates-formes d'échange géographique, les organisations d'étudiants, les organisations de jeunesse, les organisations bénévoles, les lieux de loisirs, etc. peuvent être déterminants. Dans ce cas, il faut tenir compte du fait que les jeunes qui déménagent dans une autre ville pour le travail ou les études seront plus susceptibles d'être actifs dans la recherche de solutions de logement via l'internet et les médias sociaux. Les sites web de logement pour étudiants pourraient également être une possibilité.

Dans tous les cas, l'alliance avec les médias traditionnels (TV, radio, presse), et en ligne, pour faire connaître notre programme, est très importante. Toute nouvelle concernant le programme dans ces médias a une portée énorme.

QUELS SONT LES MESSAGES CLÉS POUR ATTEINDRE LES PERSONNES AGÉES ET/OU LES JEUNES ? QUELS CANAUX DE COMMUNICATION DOIS-JE UTILISER A UN MOMENT DONNÉ ?

Notre plan de communication dépendra aussi beaucoup des ressources disponibles. Nous n'avons pas toujours un département de communication dans nos organisations, mais il est important d'être conseillé par des professionnels ayant une expérience en communication. Un bon réseau avec des partenaires clés pour la diffusion peut rendre la communication beaucoup moins chère.

Une bonne campagne de diffusion nécessite des messages clairs pour atteindre et mobiliser les personnes que nous ciblons. Ces messages peuvent être conçus en fonction de l'objectif (informer, éliminer les préjugés, encourager les gens à prendre la décision, dissiper les doutes les plus fréquents) ainsi que du profil spécifique des personnes que nous ciblons.

"Le support est le message" : aussi important que le message est le canal à utiliser pour le diffuser. Il est inutile d'avoir un message qui cherche à attirer des seniors plus jeunes et plus actifs si le canal utilisé est celui des services sociaux pour personnes dépendantes. Il est donc conseillé d'identifier les canaux ou les médias les plus appropriés pour atteindre telle ou telle cible ou profil de personne.

Pour les seniors, les médias traditionnels sont importants : radio, presse et télévision. Pour ce profil, il est très important d'être présent dans les espaces, les lieux et les activités où se trouvent les personnes âgées : services sociaux et de santé en contact avec les personnes âgées, centres culturels, centres de jour, universités pour personnes âgées, etc. Dans ce cas, une bonne information et sensibilisation des travailleurs de ces services et des supports d'information en ligne et hors ligne disponibles dans ces lieux sont très efficaces. Des campagnes très ciblées sur les médias sociaux à l'intention des jeunes seniors pourraient avoir de plus en plus de chances de succès.

Des interventions dans des lieux fréquentés par les seniors, tels que les centres de jour, les centres culturels ou des événements spécifiques tels que des conférences, des activités pour seniors ou des spectacles peuvent être l'occasion de raconter "de première main" l'expérience du programme. La participation dans ces espaces de "binômes" qui racontent leur expérience est très efficace.

Ces conférences peuvent être complétées par du matériel graphique tel que des affiches et des dépliants qui peuvent être distribués dans des lieux spécifiques comme les pharmacies, les coiffeurs, les magasins locaux et les centres de santé. Un bon site web sur le programme est essentiel pour atteindre tout le monde et servir de point de référence pour les informations sur le programme.

Quant aux jeunes, les médias numériques nous permettent de les atteindre plus facilement. Des campagnes sur les réseaux sociaux avec le soutien des partenaires clés définis ci-dessus pour ce profil sont essentielles. Les établissements d'enseignement supérieur, les universités sont souvent des partenaires clés qui aident les associations dans le domaine de la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle à diffuser le programme auprès des étudiants par le biais de leurs sites web, des réseaux sociaux et des associations d'étudiants liés à l'université. De la même manière que pour les personnes âgées, il est important d'adapter le message pour attirer les étudiants, et de se concentrer sur la diffusion des avantages de ces types de programmes et de toutes les opportunités qu'ils offrent au-delà d'être un autre moyen de trouver un logement saisonnier.

- La diffusion du programme est essentielle. La possibilité de développer et de maintenir le programme dans le temps en dépend.
- Il est essentiel de maintenir la communication et la diffusion du programme dans le temps.
- Définissez les publics cibles que vous souhaitez atteindre ainsi que les messages clés et les canaux de communication pour chacun d'entre eux.
- Recherchez des partenaires pour vous aider à diffuser le programme.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- 🔗 *Matériel de diffusion (Espagnol)*
- 🔗 *Matériel de diffusion (Français)*
- 🔗 *Vidéo CONVIVE (Espagnol)*
- 🔗 *Vidéo 1Toit2Ages (Français)*
- 🔗 *7 conseils pour améliorer la communication avec les personnes âgées (Anglais)*
- 🔗 *Video design motion (Français)*
- 🔗 *Site Internet CONVIVE (Français)*

5

RÉCEPTION DES CANDIDATURES, SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Pour le succès de la création d'un binôme, il est essentiel de sélectionner correctement les participants qui y prennent part. Le processus nécessite :

- Avoir un profil défini des participants.
- Garder à l'esprit les clés d'une bonne cohabitation et les points de conflit potentiels.
- Utiliser un mécanisme approprié de collecte d'informations auprès des candidats.
- Prendre des décisions sur la base d'une réflexion rationnelle sur les informations recueillies.

Tout d'abord, il est nécessaire d'avoir une description claire et précise des **profils des seniors et des jeunes participants**. La définition de ces profils peut varier en fonction des caractéristiques de chaque programme. Dans tout profil, il y a toujours des caractéristiques ou des traits objectifs : l'âge, le fait qu'il s'agisse de personnes vivant seules ou d'autres éléments (couples, vivant avec un parent) ; dans le cas des jeunes, le fait d'être étudiant ou de faire partie d'un programme d'échange spécifique, ou non, l'admission de jeunes travailleurs, etc... Des caractéristiques subjectives peuvent également être prises en compte, comme, par exemple, le fait de posséder des compétences en matière de lien social ou de gestion des conflits.

L'important est que la définition de ces profils tienne compte des objectifs du programme, des besoins auxquels le programme veut répondre, de la demande et de la capacité d'accès de ces personnes et des bonnes pratiques et d'échec d'une cohabitation.

A leur tour, les profils choisis détermineront les caractéristiques du programme. Par exemple, si la condition pour les jeunes est qu'ils doivent être des étudiants venant d'une autre ville, nous savons que la cohabitation aura tendance à avoir une durée de quelques années au maximum. Si des personnes âgées en situation de grande dépendance sont admises, la composante de soutien et d'aide de l'étudiant dans la relation aura tendance à être plus importante.

En ce qui concerne les **éléments de collecte d'informations**, il est important de se rappeler qu'ils doivent être adaptés aux objectifs du processus de sélection des candidats, qui sont basés sur le choix de personnes pour une cohabitation réussie. Nous pouvons diviser le processus de collecte d'informations en deux parties.

D'une part, la **demande d'inscription au programme** (qui, dans la plupart des cas, se fait via un formulaire en ligne dans le cas des jeunes et peut également se faire par téléphone dans le cas des seniors). À ce stade, il est important de recueillir toutes les informations qui nous permettent de vérifier que vous répondez aux exigences minimales définies dans le profil et que nous disposons de toutes vos coordonnées.

Ce formulaire de candidature doit être accessible en ligne pour tous les candidats potentiels, et dans le cas des seniors ayant des difficultés d'accès à Internet, dans les bureaux du programme, chez les partenaires collaborateurs et par téléphone.

Dans un deuxième temps, une **évaluation personnalisée** est effectuée, qui consiste généralement en un entretien responsable semi-structuré (certaines organisations incluent également des instruments psychotechniques). Dans le cas des personnes âgées, il est recommandé que cet entretien soit réalisé au domicile de la personne concernée car il fournira des informations sur le domicile et la relation de la personne âgée dans son contexte.

L'entretien d'évaluation vise à :

- Informer et lever les doutes éventuels sur le programme
- Recueillir des informations sensibles pour une éventuelle cohabitation au regard de la situation particulière de la personne, en accordant une attention particulière aux ressources responsables de communication, aux compétences relationnelles et à la capacité à gérer les différences.

Il est également essentiel de sonder les motivations et les attentes concernant la vie en commun et l'autre personne. Il faut également connaître la position de la famille ou des proches par rapport à la participation de la personne concernée au programme, afin d'éviter d'éventuelles interférences néfastes pendant la cohabitation. En outre, nous devons à tout moment veiller à détecter les éventuels points conflictuels pendant la cohabitation.

Enfin, lorsque l'on dispose des profils des candidats à une éventuelle cohabitation, il faut **décider des meilleurs partenaires possibles**, en tenant compte de multiples facteurs : les horaires prévus pour la présence à domicile de chaque partie et leurs préférences à ce stade, quelles sont leurs attentes concernant la cohabitation, les situations spécifiques identifiées (soutien d'une activité, par exemple), la localisation du logement, les caractéristiques de la personnalité identifiées, les éventuelles compatibilités pour les loisirs ou les divertissements, etc.

Dans cette phase, l'objectif est de connaître au mieux les personnes qui vont participer : leurs besoins, leurs attentes, leurs préférences et intérêts, leur façon d'être, afin de trouver la meilleure adéquation pour chacune d'entre elles.

Au cours de ce processus, nous collecterons les documents nécessaires à l'identification des participants : Carte d'identité, inscription universitaire dans le cas des étudiants, etc....

Pour conclure cette section, n'oubliez pas de prendre en compte la documentation légale pertinente (développée dans la section 3- cadre légal - assurance, casier judiciaire, etc.)

- Pour qu'une rencontre de cohabitation soit réussie, il est essentiel de bien sélectionner les participants.
- Définissez une description claire et précise des profils des participants.
- Recueillez toutes les informations permettant de vérifier qu'ils répondent aux exigences définies dans le profil ainsi que toutes les coordonnées.
- Procéder à une évaluation de chaque participant est essentiel. Apprenez à connaître au mieux les personnes qui vont participer afin de trouver la meilleure adéquation pour chacune d'entre elles.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- 🔗 *Formulaire d'inscription en ligne pour étudiants CONVIVE (Espagnol)*
- 🔗 *Formulaire d'inscription en ligne pour étudiants 1Toit2Ages (Français)*
- 🔗 *Formulaire d'inscription en ligne pour seniors 1Toit2Ages (Français)*
- 🔗 *Formulaire offline, profils, fiches de données (Espagnol)*
- 🔗 *Formulaire offline, profils, fiches de données (Français)*
- 🔗 *Guide du consommateur pour le logement intergénérationnel. The National Shared Housing Resource Center (Anglais)*
- 🔗 *Formulaire d'inscription en ligne Cohabilis (Français)*

6

PRÉSENTATION D'UN BINOME QUI COHABITE

Une fois que nous avons des personnes dont le profil convient pour participer et que nous avons pris la décision de proposer un éventuel cohabitation aux personnes intéressées, **une présentation physique est organisée** (généralement au domicile de la personne âgée). La présentation en ligne, qui est actuellement une alternative minoritaire, pourrait devenir de plus en plus importante dans un avenir proche.

L'objectif de la présentation est de permettre aux deux personnes de se connaître, d'éliminer les incertitudes et d'ajuster les attentes mutuelles. Il est donc important de leur offrir un espace accueillant et calme pour qu'elles puissent discuter, se poser des questions, apprendre à se connaître, savoir ce qu'elles font, qui sont leurs familles, quels sont leurs intérêts et leurs loisirs, etc... Si la conversation ne se déroule pas naturellement, le responsable du programme doit faciliter cet échange d'informations en posant des questions aux deux parties, favorisant ainsi le dialogue. S'il y a un aspect important de l'une des parties que nous avons rencontrées lors de l'entretien individuel et que l'autre partie devrait connaître, il est temps d'en parler.

Si les deux parties sont intéressées après avoir fait connaissance, il est important de passer des aspects généraux aux aspects plus concrets de la vie en commun, en expliquant ce que l'on attend de chaque partie, les horaires et les activités à partager, comment seront gérées les différentes tâches de la vie en commun, la contribution aux dépenses de la part du jeune, les horaires et les jours de vacances éventuels et les accords spécifiques, s'il y en a (par exemple, accompagner une activité, faire des sorties, etc.)

Enfin, si les personnes sont disposées à commencer à vivre ensemble, elles remplissent et signent une « **convention d'hébergement** », qui reprend les principaux points des accords établis.

Il est important de ne pas forcer la décision à prendre à ce moment-là si la certitude n'est pas totale ou si l'on détecte des doutes. Parfois, il est préférable de leur laisser un peu de temps et de les laisser nous faire part de leur décision dans les jours qui suivent. De cette façon, nous pouvons éviter le malaise qui peut parfois être causé en disant devant l'autre personne que vous ne voulez pas commencer à vivre ensemble parce que vous n'aimez pas quelque chose.

Éléments importants pour une bonne cohabitation:

- Bien connaître les participants
- Intérêt mutuel à vivre ensemble et à respecter les principes généraux de la colocation.
- Engagements / obligations du jeune
- Engagements / obligations de la personne âgée
- Accord sur les horaires, les week-ends et les périodes de vacances
- Durée prévue de la cohabitation
- Conditions financières de l'accord (combien, en quel montant et à quelles dates)
- Conditions de résiliation du contrat (préavis, forme de communication, délais, etc.)

Ce cadre de cohabitation peut varier dans son degré de concrétisation et de détail, mais il est important de trouver un équilibre approprié (en fonction de chaque programme) entre une précision suffisante des engagements pris et une certaine flexibilité pour que chaque cohabitation puisse se développer selon ses caractéristiques spécifiques.

Une bonne cohabitation intergénérationnelle se construit généralement au jour le jour, à mesure que les gens apprennent à se connaître et à se faire confiance. Cela peut impliquer de petits changements ou une certaine flexibilité dans les conditions convenues, toujours dans le cadre de la nature et de la mission du programme.

En ce qui concerne la **formation des participants**, elle ne doit pas se limiter à une action spécifique et ponctuelle, mais doit être conçue comme une action continue tout au long du processus d'incorporation et de développement de la cohabitation. Dans ce sens, l'information sur le site web, dans les réponses reçues par e-mail et par téléphone avant et après le début de la cohabitation, dans les visites de suivi et dans la résolution d'éventuels conflits ou désaccords, doit également être comprise comme faisant partie du processus de formation des participants.

Il convient de souligner trois exemples spécifiques de ce processus :

- L'entretien avec le candidat, au cours duquel il est nécessaire de l'informer très précisément de ce en quoi consiste le programme, de ce qu'il peut et ne peut pas apporter et des attitudes, aptitudes et compétences requises pour participer.
- Formation spécifique (généralement en groupe) pour les jeunes et pour les seniors afin d'acquérir des compétences en matière de communication, des stratégies de résolution des conflits et des compétences en matière de gestion des différences.
- Des réunions de groupe pour l'échange d'expériences entre les participants au programme, où l'expérience des participants chevronnés peut aider les participants qui débutent.

- L'objectif de la présentation est de permettre aux deux personnes de se connaître, d'éliminer les incertitudes et d'ajuster les attentes mutuelles.
- Prévoyez un espace accueillant et calme pour la présentation, et passez des aspects généraux aux aspects concrets de la vie commune.
- Ne forcez pas les participants s'ils ne sont pas sûrs ou si vous détectez des doutes.
- Une bonne cohabitation se construit au jour le jour, à mesure que les gens apprennent à se connaître et à se faire confiance.
- Des formations spécifiques permettant aux participants d'acquérir des compétences en matière de gestion des différences et des réunions de groupe pour l'échange d'expériences sont des outils utiles à envisager.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- 🔗 *Modèles d'accord de cohabitation (Espagnol)*
- 🔗 *Les contrats varient selon le droit de propriété de chaque pays et/ou selon les formules utilisées (Cf Etude - Anglais)*

7

SUIVI DES COHABITATIONS. SUIVI ET SOUTIEN

Une fois que la cohabitation entre deux personnes a commencé, il est essentiel d'accompagner et de soutenir cette rencontre par un suivi étroit afin de s'assurer qu'elle est réussie, d'anticiper les éventuelles problèmes qui pourraient survenir entre les cohabitants et de s'assurer qu'il s'agit d'une expérience positive et enrichissante pour les deux parties. C'est la seule façon de garantir que l'expérience de cohabitation entre eux durera dans le temps.

Il est vrai que toutes les cohabitations ne nécessitent pas le même suivi, et que beaucoup d'entre elles fonctionnent très bien dès le premier instant et sans besoin de soutien de notre part. Mais un bon suivi par un responsable est essentiel pour s'en assurer.

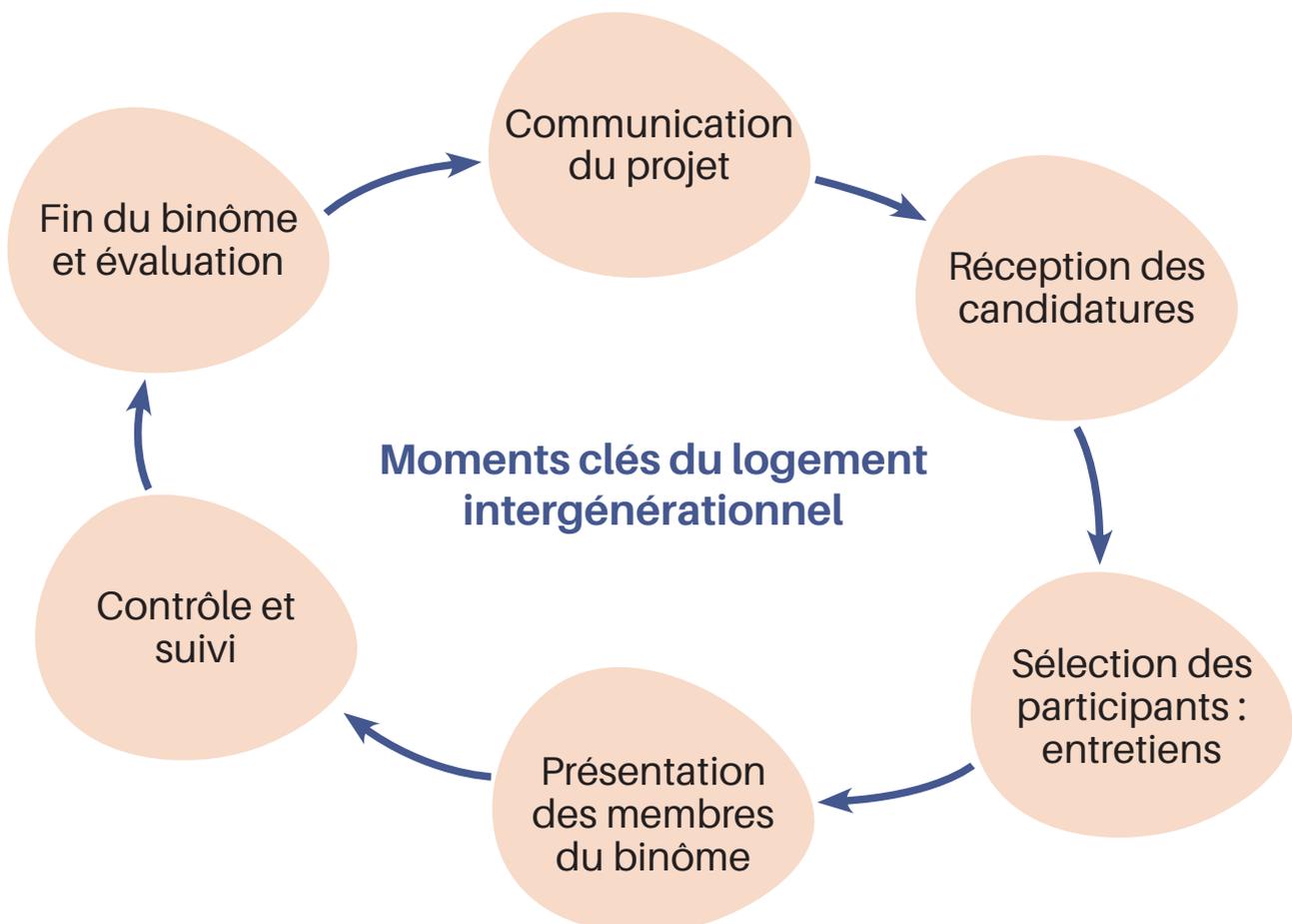
D'autre part, une cohabitation dans ses premières semaines de vie ne nécessite pas la même intensité de suivi qu'un binôme qui vit ensemble depuis longtemps. Mais tous ont besoin de ce suivi, et d'être toujours là au cas où ils auraient besoin de nous.

Au-delà des méthodologies, de la fréquence et des modalités de ce suivi, nous ne devons pas oublier que le meilleur suivi est d'atteindre une confiance, une accessibilité et une proximité suffisantes avec les participants, pour qu'en cas de changement, de conflit ou de difficulté survenant dans la vie quotidienne, ils viennent nous en informer et sollicitent notre soutien et notre médiation.

Cependant, il est essentiel de mettre en place un bon système de suivi pour faciliter cette communication et cette confiance :

- Des appels de suivi, au moins une fois par mois, au senior et à l'étudiant. Au début d'une expérience de cohabitation, ces appels peuvent être plus réguliers au cours des premières semaines de cohabitation.
- Effectuer des visites de suivi en face à face, au moins deux fois par an, comme un espace plus proche pour aborder, détecter ou simplement pour que les gens soient conscients que nous faisons partie du processus pendant toute la période de cohabitation et nous voient comme des personnes de référence en cas de problème.
- Écoute, médiation, soutien, conseil en cas de conflit, par téléphone si nécessaire.
- En cas de fin de colocation, il est important de gérer cela le plus rapidement possible, afin de mettre fin à la cohabitation dans les délais impartis et de permettre aux participants qui le souhaitent de commencer une nouvelle colocation.
- Des activités de groupe annuelles régulières entre les responsables du programme et les étudiants cohabitants afin qu'ils puissent échanger leurs expériences, leurs bonnes pratiques. Cela leur permet souvent de se rendre compte qu'il y a des aspects communs dans les autres rencontres, et offre aux participants et aux responsables un espace pour pouvoir les conseiller sur certains points.

- Activités socioculturelles avec les participants au programme et le responsable du programme. Il s'agit d'une occasion pour les cohabitants du programme de se connaître où ils peuvent interagir, établir des relations et même, dans certains cas, maintenir le contact dans le temps, ce qui en fait une expérience enrichissante pour tous. Cela renforce également l'idée d'appartenance à une communauté, à une expérience commune à tous les participants et consolide leurs liens avec le programme.
- Il est important de fournir une adresse e-mail, un numéro de téléphone à appeler et Whatsapp pour pouvoir contacter le responsable du programme à tout moment, aux participants et à leurs familles, afin qu'ils sentent que le responsable est la personne à contacter en cas de toute circonstance relative à la cohabitation.
- Il est essentiel d'accompagner et de soutenir chaque binôme par un suivi étroit et flexible afin de s'assurer de sa réussite.
- Tous les binômes ne nécessitent pas le même suivi, mais un bon suivi est un aspect essentiel.
- Une cohabitation dans les premières semaines de sa vie nécessite un suivi plus intense.
- Le meilleur suivi consiste à établir une confiance, une accessibilité et une proximité suffisantes avec les participants.



8

FIN D'UNE EXPÉRIENCE DE COHABITATION

La fin d'une cohabitation peut avoir différentes causes.

1

Parfois, elle se termine naturellement et n'implique pas un échec lié à la cohabitation

2

Parfois, elle se termine pour des raisons sans rapport avec l'expérience de cohabitation

3

Parfois, elle peut signifier que la cohabitation n'a pas bien fonctionné et a donc échoué, ce dont il y a toujours des choses à apprendre.

1

PREMIERS CAS :

- Lorsque l'année universitaire se termine et que le jeune étudiant retourne à son lieu de résidence ou décide d'un autre logement pour l'année universitaire suivante.
- Le senior décide de ne pas poursuivre le programme une fois la cohabitation terminée, soit parce qu'il avait d'autres attentes et qu'elles n'ont pas été satisfaites, soit parce qu'il ne s'est pas senti à l'aise et qu'il ne veut pas d'un autre nouveau jeune dans son foyer une fois qu'il n'a pas continué.
- La personne âgée emménage chez un parent ou le parent emménage chez la personne âgée.

2

SECONDS CAS :

- La personne âgée a une aggravation de sa santé qui nécessite un type de soins qui n'est pas compatible avec la poursuite du programme et la personne âgée ou sa famille décide d'une autre alternative comme l'embauche d'une personne à domicile, l'emménagement d'un membre de la famille chez la personne âgée ou le transfert dans une maison de retraite.
- La situation du jeune a changé, il a un problème familial ou responsable qui l'oblige à retourner dans son lieu d'origine, etc.
- Changement dans les obligations du jeune qui l'empêche de remplir les engagements du programme, par exemple, commencer un stage, entrer sur le marché du travail.
- Décès du senior

3

TROISIEMES CAS :

- Des différences inconciliables entre le senior et le jeune qui font que le contrat de cohabitation prend fin plus tôt que ce qui avait été convenu ou prévu initialement. Dans ce cas, il peut y avoir plusieurs scénarios :
 - Incompatibilité de caractères
 - Différences dans la façon d'appréhender l'ordre et la propreté de la maison
 - Manque d'intérêt de l'une ou des deux parties à établir une relation.
 - Problèmes de communication entre les deux parties.
- Dans ce dernier cas, le travail d'intervention du responsable est important, dans lequel il est essentiel d'avoir une communication fluide avec les participants afin de détecter précocement les cas de mauvais fonctionnement de la rencontre, et ce grâce à une relation étroite et constante afin que le responsable soit considéré comme la personne de référence.
- Si les deux participants se sont déjà rencontrés et ne sont pas parvenus à un accord, le responsable du programme tente une médiation et parfois l'intervention est couronnée de succès, dans d'autres cas il s'agit d'une solution temporaire ou parfois il n'y a pas de solution possible. Lorsqu'il n'y a pas de solution possible, les problèmes nous sont généralement présentés trop tard et nous ne pouvons pas faire grand-chose car la décision de continuer a déjà été prise par l'une ou les deux parties.

La durée d'un accord de cohabitation devrait généralement être de quelques mois afin de donner de la stabilité aux deux participants et de consolider une relation positive et de confiance entre eux. Certains programmes prévoient une durée minimale d'une année scolaire, dans d'autres la durée minimale est convenue avant le début de la colocation.

Dans les différentes situations où la relation de cohabitation se termine pour une raison quelconque avant la date convenue, il est considéré comme une bonne pratique d'assurer un préavis de quelques jours/période afin que chaque participant ait le temps de s'organiser, pour autant que les circonstances permettent de respecter cette période.

En tant qu'organisation, une fois que la cohabitation est terminée, et si nous considérons positivement la présence dans le programme de n'importe lequel des participants qui souhaitent continuer, nous relogerons la personne dans une autre cohabitation aussi vite que possible en fonction des alternatives que nous avons à ce moment-là.

Il est important de clôturer correctement chaque cohabitation, de savoir si celle-ci a été un succès, ou pourquoi elle a échoué, et avec quels sentiments les personnes clôturent cette cohabitation. Une bonne communication est essentielle pour clore tous les détails tels que le versement de la cotisation si elle a été payée en totalité, s'il est nécessaire de parler à un proche dans le cas où la personne âgée a eu une détérioration physique ou cognitive qui a changé sa situation. Il faut faire preuve de beaucoup de tact dans la communication, surtout si un problème grave est survenu, comme un décès, une agression, etc.

- Il existe trois situations principales pour la fin d'une relation de cohabitation: elle prend fin naturellement et n'implique pas l'échec de la cohabitation; elle prend fin pour des raisons sans rapport avec l'expérience de cohabitation; ou elle prend fin parce que la cohabitation a échoué.
- Dans le cas où l'on met fin à une relation de cohabitation avant qu'elle ne soit initialement prévue, il est bon de prévoir un délai de préavis afin que chaque participant ait le temps de s'organiser.
- Il est important de clôturer correctement chaque relation de cohabitation, pour savoir si l'expérience a été un succès ou pourquoi elle a échoué.

POURQUOI UNE ÉVALUATION ?

L'évaluation est le seul moyen de déterminer ce qui fonctionne bien dans le programme et ce qui peut être amélioré. Le matériel, les données, les témoignages que nous recueillons au cours de l'évaluation nous servent de base solide pour prendre des décisions et pour communiquer avec les autres personnes qui prendront des décisions relatives au programme de cohabitation intergénérationnelle (partenaires, financeurs, etc.).

Une partie du matériel collecté dans le cadre de l'évaluation peut également être utilisée pour la communication. Par exemple : des témoignages de personnes ayant vécu ensemble (avec leur permission), ou des résultats d'enquête.

COMMENT ÉVALUER UN PROGRAMME ?

Il existe de nombreuses façons d'évaluer un programme et diverses méthodologies.

Le mieux est de procéder à une évaluation complète de votre programme, en faisant appel à un service externe, afin d'obtenir une évaluation de qualité des processus et des résultats du programme de cohabitation intergénérationnelle et interculturelle.

Si ce n'est pas le cas, il est important de définir vos objectifs pour chaque période et ce que vous espérez atteindre avec votre programme.

Sur la base de ces objectifs, vous pouvez définir une série d'indicateurs qui vous permettront d'observer si l'évolution de votre programme se déroule comme prévu. Ces indicateurs servent également d'alarme si quelque chose n'est pas sur la bonne voie.

Quelques exemples d'indicateurs possibles :

- Nombre de personnes (seniors/étudiants/membres de la famille) qui contactent l'organisation chaque année
- Nombre de personnes commençant une cohabitation chaque année
- Durée moyenne des cohabitations
- Niveau de satisfaction des personnes vivant l'expérience de la cohabitation intergénérationnelle
- Pourcentage de fonds publics/privés/propres, qui financent le programme

Au niveau qualitatif, en transformant vos objectifs en questions, vous pouvez définir des questions d'évaluation qui vous guideront dans la réalisation des enquêtes et des analyses :

Quelques exemples possibles de questions :

- Comment pouvons-nous atteindre un profil différent de personnes âgées pour qu'elles participent au programme ?
 - Les canaux et les messages sont-ils appropriés pour atteindre un profil plus large de bénéficiaires âgés ?
 - Quelle est la principale motivation des seniors et des étudiants à participer au programme ?
 - Le niveau d'engagement des étudiants au cours du programme est-il constant ou s'estompe-t-il avec le temps ?
 - Comment la cohabitation avec les étudiants affecte-t-elle la santé des personnes âgées ?
 - Dans quelle mesure le programme permet-il aux étudiants sans ressources d'accéder à l'enseignement supérieur ?
 - Quels sont les effets du programme sur les familles ?
 - Quels sont les effets du programme sur les économies réalisées par les personnes âgées dans d'autres secteurs ?
- L'évaluation est le seul moyen de déterminer ce qui fonctionne bien dans le programme et ce qui peut être amélioré.
 - L'évaluation est essentielle pour rendre des comptes, s'engager et s'améliorer.
 - L'évaluation a besoin de temps et de ressources pour être correctement réalisée.
 - Nous devons diffuser et partager les résultats de l'évaluation et les recommandations entre toutes les parties prenantes de la cohabitation.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- 🔗 *Materiels d'évaluation et suivi. CONVIVE (Espagnol)*
- 🔗 *Etude sur le potentiel économique de la cohabitation intergénérationnelle solidaire (Français)*

10

MODES DE GESTION ET DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Afin de définir le modèle économique de l'accompagnement de l'hébergement solidaire intergénérationnel, il ne suffit pas d'identifier des revenus et des dépenses "types", mais de considérer le modèle économique dans son ensemble, et donc de prendre en compte les différents points suivants :

1

Tout d'abord, il est important de connaître les bénéficiaires, qui sont les cibles finales de l'activité. Il s'agit de jeunes, souvent des étudiants, et d'hôtes âgés, qu'ils soient propriétaires ou locataires, dans des logements privés ou sociaux (cela dépendra aussi du cadre juridique du pays, qui aura été identifié au préalable). Par ailleurs, il sera nécessaire - et c'est fondamental pour l'équilibre de la plupart des modèles économiques de notre domaine - d'identifier les bénéficiaires secondaires, c'est-à-dire les organismes tels que les fonds de pension, les acteurs de la prise en charge de la perte d'autonomie ou du logement des jeunes, qui bénéficieront de la mise en place de solutions de cohabitation intergénérationnelle.

2

Les solutions offertes par la cohabitation intergénérationnelle doivent ensuite être formulées et promues auprès des bénéficiaires. Tout d'abord auprès des bénéficiaires. Cet exercice est important, car le contenu sera réutilisé régulièrement dans les communications, en fonction des cibles choisies. Par exemple, pour les personnes âgées hébergées, il est important de mettre en avant la lutte contre la solitude et le petit complément de revenu possible, et pour les jeunes, il s'agira d'accéder à un logement peu cher, voire gratuit, et de bénéficier d'un lien. Pour les deux parties, la reconnaissance de l'utilité sociale mutuelle est un véritable atout du dispositif.

Du côté des bénéficiaires secondaires, la prévention de la perte d'autonomie, la réduction des coûts énergétiques ou l'élargissement de la gamme des solutions de logement pour les jeunes peuvent être présentés comme de réels avantages.

3

Une fois cet exercice réalisé, il est important de bien utiliser les canaux de communication appropriés pour atteindre les bénéficiaires et ensuite organiser des rencontres avec eux. Par exemple, les jeunes utiliseront davantage les médias numériques et les personnes plus âgées les médias papier, la télévision, les contacts téléphoniques ou les rencontres physiques. Il est également important de souligner l'importance de l'ancrage dans le territoire et le fait que la communication n'est pas seulement numérique ou téléphonique. En effet, chaque partie, jeune et moins jeune, a besoin d'un contact humain.

Les bénéficiaires secondaires seront également d'excellents prescripteurs. Il sera important de les informer de l'impact des communications sur leurs propres bénéficiaires.

4

La structure des coûts d'un programme de cohabitation intergénérationnelle est très difficile à établir. Comme pour toute activité de service, la dépense la plus importante sera le coût du responsable qui gère le programme et les frais de communication.

Nous devons générer des revenus suffisants pour couvrir le coût du programme. Il est difficile d'établir un coût fixe ou moyen d'une cohabitation en Europe, ou même dans un seul pays. Ce coût peut varier considérablement en fonction de la taille du programme, de la localité ou de la ville où il se déroule, du type d'organisation qui le gère, des partenariats et du soutien dont elle bénéficie, etc... Toutefois, à titre indicatif, on considère qu'en France, un responsable à temps plein peut accompagner une moyenne de 40 binômes au maximum, car il devra également s'occuper de la gestion administrative du programme, de la diffusion, de la recherche de fonds pour le financer, etc... Il faut savoir que moins il y a de binômes dans un programme, plus le coût de chacun d'entre eux est élevé, et que plus le nombre de binômes est important, plus l'optimisation des coûts fixes peut commencer à être réalisée.

5

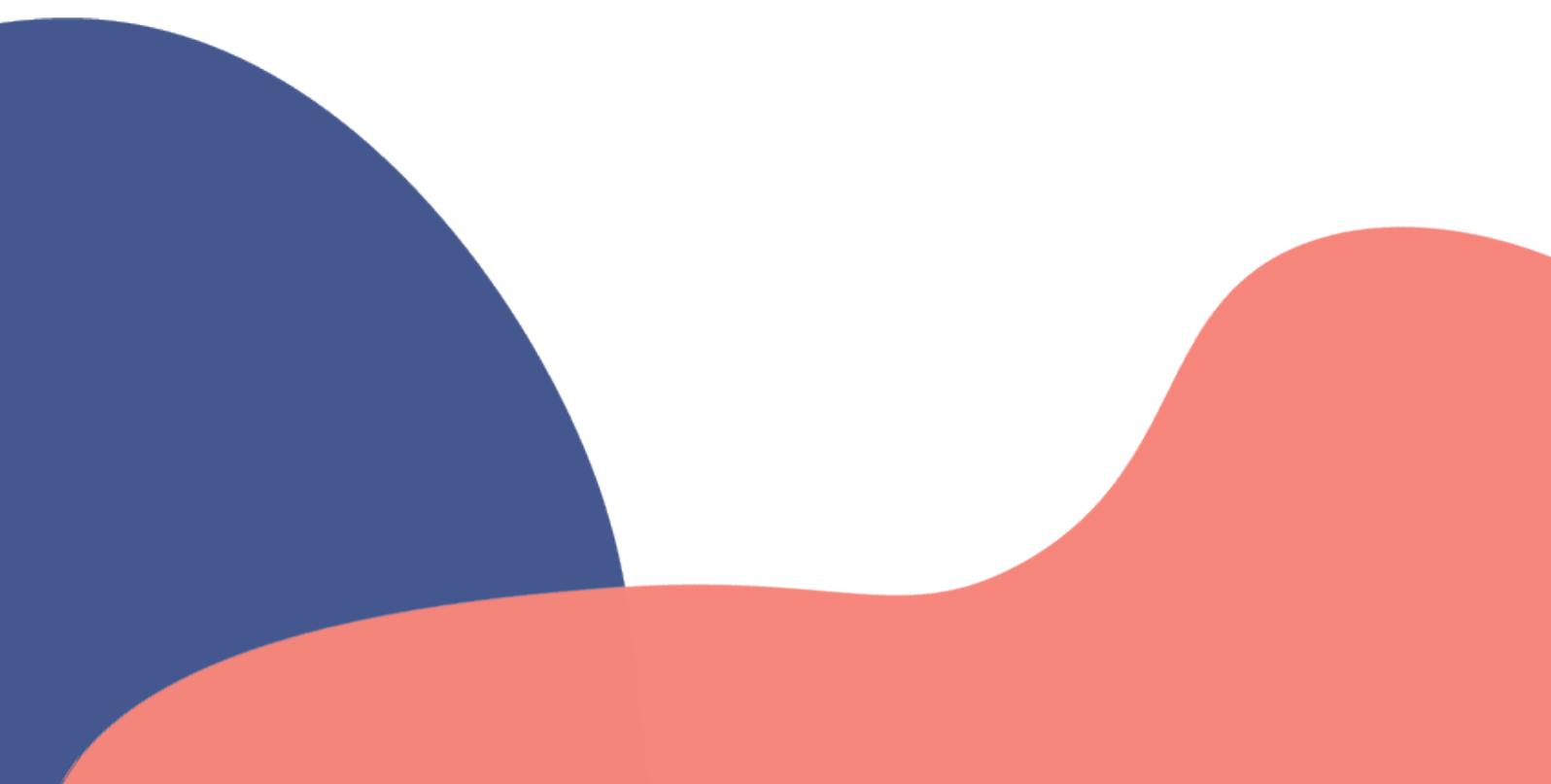
Cela nous amène à une question importante : comment l'activité va-t-elle pouvoir générer un revenu ? Il y a deux moyens qui peuvent parfois être combinés. Ces moyens dépendent du pays, de la région et du choix de la structure. Le premier revient à financer l'activité via la participation financière du jeune et du senior. Le second revient à financer l'activité via des fonds privés (ex : des assurances ou fondations) ou des fonds publics (ex : l'Etat ou des collectivités territoriales). A moins qu'il ne s'agisse d'une démarche marquée par un désintéret philanthropique, les bailleurs de fonds sont considérés comme des bénéficiaires secondaires de votre plan

Il y a deux grandes façons de développer un programme de cohabitation intergénérationnelle : lorsque l'étudiant ou le jeune ne paie rien en loyer à la personne âgée et que toute la compensation est basée sur la compagnie et les services ; ou lorsqu'un montant est payé en loyer à la personne âgée, toujours en dessous du prix du marché, et qu'en échange il y a moins d'engagement en termes d'accompagnement et/ou de services fournis.

Plus le prix est bas, plus l'engagement en termes de services est important ; plus le prix est élevé, moins l'engagement en termes d'accompagnement ou de services est important.

En ce qui concerne le financement et les modèles économiques, il est très difficile de les définir exactement car, s'agissant de programmes très locaux, il existe de nombreuses formules et coûts différents en fonction de la taille du programme, du lieu où il est réalisé et de l'organisation qui le gère.

Cependant, les trois principaux modes de financement d'un programme sont :

- Le programme est financé par des fonds publics ou privés provenant de tiers, et les participants au programme, seniors et jeunes étudiants, ne paient rien pour sa pérennité économique.
 - La personne âgée (ou sa famille) et le jeune étudiant (ou sa famille) paient une cotisation pour la durabilité du programme, et le programme n'est pas du tout financé par des fonds de tiers.
 - Un système mixte dans lequel une partie des coûts est financée par des fonds tiers publics ou privés et une partie par les cotisations des participants.
- Pour définir le modèle économique de la cohabitation solidaire intergénérationnelle, il ne suffit pas d'identifier les revenus et les dépenses, mais de considérer le modèle économique dans son ensemble.
- En ce qui concerne le financement, il est très difficile d'en donner une définition exacte, car il existe de nombreuses formules et coûts différents selon la taille du programme, le lieu où il est réalisé et l'organisation qui le gère.
- Il existe trois principaux modes de financement d'un programme : financement par des fonds publics ou privés provenant de tiers ; les participants paient une cotisation pour la pérennité du programme ; système mixte dans lequel une partie des coûts est financée par des fonds publics ou privés provenant de tiers et une partie par les cotisations des participants.
- 

10 CONSEILS POUR UNE PERSONNE AGÉE QUI SOUHAITE ACCUEILLIR UN ÉTUDIANT CHEZ ELLE

1. Une bonne cohabitation, comme toute relation, se construit jour après jour et implique un dévouement et une attitude proactive de part et d'autre.
2. Le dialogue est la base d'une bonne cohabitation. Il est normal d'avoir des doutes, des habitudes ou des points de vue différents. L'important, avant tout, est d'être mutuellement conscient de ces différences, de les reconnaître et de chercher des solutions par le dialogue.
3. L'empathie, se mettre à la place de l'autre pour essayer de comprendre son point de vue, est un bon exercice pour une bonne compréhension.
4. Il est souvent conseillé de ne pas "garder pour soi" certains sentiments qui nous affectent du fait de la vie commune et qui peuvent nous causer un certain malaise. Il est préférable d'aborder ces sentiments et de trouver le bon moment pour en parler avec l'autre personne.
5. Dans le cas de services à rendre à l'accueillante, ce qui n'est pas envisagé dans le cadre général de la colocation, il est très important d'en discuter lors de la présentation, afin de parvenir à un accord avant le début de la colocation.
6. Lorsque la situation des deux parties le permet, il est sain pour une cohabitation à long terme que la relation soit équilibrée dans le sens où aucune des parties ne se sent au service de l'autre. La relation doit être basée sur la réciprocité.
7. Gardez à l'esprit que la chambre de l'étudiant sera son espace privé. Il est donc conseillé de demander à l'accueilli quand nous devons y entrer.
8. Respecter les horaires et un environnement d'étude approprié pour l'étudiant.
9. Définir des critères communs d'ordre et de propreté (fréquence et méthode de nettoyage des espaces communs) dès le début de la colocation.
10. Favoriser un climat de confiance et de bien-être dans lequel l'étudiant se sent chez lui, ce qui se traduira par une relation plus étroite et plus saine pour les deux.

10 CONSEILS POUR UN ÉTUDIANT QUI SOUHAITE VIVRE AVEC UNE PERSONNE AGÉE

1. Sachez que vivre ensemble demande du dévouement et du temps.
2. Soyez proactifs dans la vie commune : proposez de faire des activités comme des promenades, des visites chez le médecin,
3. Recherchez des activités, des sujets de conversation.
4. S'intéresser à l'expérience de vie et au quotidien de la personne âgée.
5. Faire part à la personne âgée de vos préoccupations, de votre quotidien.
6. Faire preuve d'empathie et de respect face à d'éventuelles différences dans la cohabitation.
7. Avoir une bonne communication avec la personne âgée pour résoudre toute divergence, même minime.
8. Respecter les horaires établis et prendre en considération la personne âgée lors de changements ou d'exceptions.
9. Respecter et prendre en compte les situations familiales qui peuvent survenir et perturber la personne âgée.
10. Acquérir ou développer des compétences en communication telles que l'écoute active, l'empathie...

CREDITS

Rédaction : Solidarios para el Desarrollo

Mise en page : Etienne Boulay

Contact : delphine@solidarios.org.es

Le projet WeShareWeCare est co-financé par le Programme Erasmus+ de la Commission européenne, dans le cadre de l'Action clé N°2 de l'Agence nationale française pour l'Éducation et la Formation.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



Co-funded by the
European Union